

---

## **Le Groupe Pierre & Vacances-Center Parcs s'engage avec l'ADEME et signe un contrat cadre « Fonds Chaleur » d'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments et de développement des énergies renouvelables thermiques pour une durée de sept ans.**

**1<sup>er</sup> contrat cadre « Fonds Chaleur » signé par une entreprise du tertiaire.**

Paris, le 13 décembre 2023.

**Le Groupe Pierre & Vacances-Center Parcs s'engage en faveur de l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments tertiaires et d'un développement ambitieux et maîtrisé des énergies renouvelables thermiques et de récupération sur ses sites.**

**Sylvain Waserman, Président-directeur général de l'ADEME et Franck Gervais, Directeur général du Groupe Pierre & Vacances-Center Parcs ont procédé ce jour à la signature du premier contrat cadre « Fonds Chaleur » dans le secteur du tertiaire pour une durée de sept ans.**

Le Groupe s'est engagé à réduire drastiquement les émissions de gaz à effet de serre (GES) liées à son activité, validant l'an passé sa trajectoire carbone selon la méthodologie de l'organisme Science Based Targets initiative (SBTi). Parmi ses objectifs de décarbonation **une réduction de 51 % de ses émissions de GES d'ici à 2030** (par rapport à 2019) liées aux consommations d'énergie (bâtiments, équipements).

Dans la mise en place de cette ambition le Groupe Pierre & Vacances-Center Parcs s'associe par ce contrat cadre à l'ADEME pour améliorer l'efficacité énergétique et développer des solutions de chaleur et froid renouvelable sur plusieurs de ses villages et résidences de tourisme à enjeux.

Par ailleurs, le Groupe s'est inscrit dans une « évaluation ACT », méthodologie développée par l'ADEME, pour réaliser une évaluation de sa stratégie de décarbonation.

### **Un premier contrat cadre « Fonds chaleur » entre l'ADEME et PVCP de 2023 à 2030**

La marque Pierre & Vacances sera soutenue par l'ADEME dans son projet de production de chaleur et de froid à partir d'énergies renouvelables et de récupération (EnR&R) pour mener sa décarbonation et améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments de ses résidences. Concrètement cela se traduit par des études de faisabilité, des recommandations et propositions sur les solutions techniques et de financement pour les projets potentiels, une réflexion sur les indicateurs de suivi des démarches et l'orientation vers des financements pour réduire de manière durable la consommation énergétique des résidences de la marque.

## Cinq sites pilotes Pierre & Vacances en métropole et aux Antilles

Le travail avec l'ADEME va se concentrer, dans un premier temps, sur cinq premiers sites Pierre & Vacances, situés en Normandie, dans les Alpes et aux Antilles, pour identifier via des groupes de travail des solutions concrètes pour réduire leurs consommations d'énergie pour le chauffage et/ou la climatisation, assurer une production de chaleur et froid renouvelable, et in fine décarboner ces sites pilote : la Résidence « Résidence et Spa » à Houlgate, le Village « Normandy Garden » à Branville, la Résidence « Les Alpagnes de Chantel - Roseland » à Arc 1800 et les villages « Sainte Anne » en Guadeloupe et « Sainte Luce » en Martinique.

*« Pierre & Vacances s'engage et agit pour proposer des vacances locales bas carbone. L'objectif pour la marque historique du Groupe est d'atteindre sur ces cinq sites pilotes, une baisse de consommation d'énergie de 10 ans en avance sur les exigences du Décret Eco Energie (soit de - 50% d'ici 2030) et une couverture d'énergie renouvelable (froid et chaud) de 65% sur l'ensemble des sites de ce contrat cadre. Nous sommes ravis de cette collaboration avec l'ADEME sur ces sites qui présentent des leviers forts en matière de décarbonation, mais aussi des problématiques spécifiques comme la production de froid aux Antilles. »* a indiqué **Grégory Sion, Directeur général de Pierre & Vacances.**

*« Nous sommes très fiers d'être la première entreprise du tertiaire à signer le contrat cadre « Fonds Chaleur » avec l'Agence de la transition écologique. À travers ce partenariat, le Groupe Pierre & Vacances-Center Parcs s'appuie sur l'ADEME pour réaliser des projets d'ampleur et proposer des destinations plus responsables. Cette démarche contribue à accélérer le développement des énergies renouvelables sur nos sites et à favoriser la collaboration autour d'actions et de solutions pertinentes pour notre business model et dans l'intérêt de nos partenaires que sont les propriétaires individuels. »*, a déclaré **Franck Gervais, Directeur général du Groupe Pierre & Vacances-Center Parcs.**

*« Ce contrat cadre signé avec le Groupe Pierre & Vacances-Center Parcs illustre l'accompagnement proposé par l'ADEME aux grands groupes du tourisme et plus largement du secteur tertiaire pour les aider à décarboner leur activité et ainsi prendre de l'avance sur les exigences du Décret Eco Energie, réduire l'impact carbone de leurs sites, mieux maîtriser leurs coûts, mais aussi répondre à une demande forte de leurs partenaires et clients. Je souhaite que cette opération puisse inspirer une nouvelle dynamique pour accélérer la transition écologique sur les territoires ! C'est pourquoi nous lançons un nouvel appel à projet « Décarboner le tertiaire » (DETER) dans lequel nous proposons des financements groupés d'études de faisabilité et de mise en œuvre de solutions de production de chaleur. »* a déclaré **Sylvain Waserman, Président-directeur général de l'ADEME.**

### **A propos du Groupe Pierre & Vacances-Center Parcs**

Créé en 1967, le Groupe Pierre & Vacances-Center Parcs est le leader européen du tourisme de proximité réinventé. Aujourd'hui, avec ses 4 marques touristiques reconnues et complémentaires – Pierre & Vacances, Center Parcs, maeva et Adagio – le Groupe exploite un parc touristique de 44 500 appartements, maisons et villas, situés dans 283 sites en Europe.

En 2022/2023, le Groupe a accueilli près de 8 millions de clients et a réalisé un chiffre d'affaires de 1 915 millions d'euros.  
[www.groupepvcp.com](http://www.groupepvcp.com) | [@GroupePVCP](https://www.instagram.com/GroupePVCP)

### **A propos de l'ADEME**

À l'ADEME - l'Agence de la transition écologique -, nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources.

Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse.

Dans tous les domaines - énergie, économie circulaire, alimentation, mobilité, qualité de l'air, adaptation au changement climatique, sols... - nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions.

À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, du ministère de la Transition énergétique et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

[www.ademe.fr](http://www.ademe.fr) | [@ademe](https://www.instagram.com/ademe)

### **Contacts presse ADEME**

ADEME Presse | Tél. : 01 58 47 81 28 | E-mail : [ademepresse@havas.com](mailto:ademepresse@havas.com)

### **Contacts presse Pierre & Vacances-Center Parcs**

Valérie Lauthier | Tél. : 06 07 36 65 10 | E-mail : [valerie.lauthier@groupepvcp.com](mailto:valerie.lauthier@groupepvcp.com)

Gaëlle Ferry | Tél. : 06 62 85 79 82 | E-mail : [gaelle.ferry@groupepvcp.com](mailto:gaelle.ferry@groupepvcp.com)